

Fin des travaux de la 10ème session de la Grande Commission mixte de coopération mauritano-malienne

Des recommandations de nature à hisser la coopération économique au niveau des excellentes relations liant les deux pays



La 10ème session de la Grande Commission mixte de coopération mauritano-malienne a pris fin mardi à Nouakchott. Les travaux de deux jours ont

abouti à la formulation d'importantes recommandations portant sur des thèmes aussi variés que les échanges commerciaux, le transport, l'artisanat, le tourisme et la coopé-

ration transfrontalière.

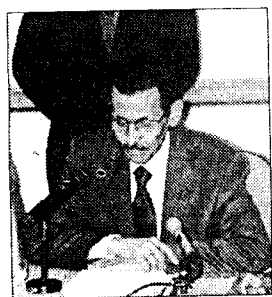
La cérémonie de clôture a été marquée par la signature du procès-verbal sanctionnant les travaux de la commission ainsi que par un échange de discours entre les ministres des Affaires Etrangères des deux pays qui ont tous deux exprimé leur satisfaction pour l'esprit de fraternité et de compréhension qui a marqué les travaux. Ils ont également mis en exergue les importantes réalisations accomplies au plan de la coopération bilatérale afin que celle-ci soit renforcée et élargie à tous les domaines. **Lire page 3**

Fin des travaux de la 10ème session de la Grande Commission mixte de coopération mauritano-malienne

Des recommandations de nature à hisser la coopération économique au niveau des excellentes relations liant les deux pays



Les travaux de la 10ème session de la Grande commission mixte de coopération mauritano-malienne ont été clôturés mardi soir à Nouakchott sous la présidence conjointe de MM. Mohamed Vall Ould Bellal, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération et.



Moctar Ouane, ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale du Mali.

A l'issue des travaux qui ont duré deux jours, des recommandations dans tous les secteurs de coopération notamment les échanges commerciaux, le transport, l'artisanat, le tourisme et la coopération transfrontalière ont été formulées. Des recommandations de nature à hisser la coopération économique au niveau des excellentes relations politiques liant les deux pays.

Au cours de la cérémonie, les ministres mauritanien et malien ont procédé à la signature du procès-verbal sanctionnant les travaux de la commission.

La cérémonie de clôture a été marquée par un échange d'allocutions entre les deux ministres.

C'est ainsi que M. Mohamed Vall Ould Bellal a prononcé le discours suivant:

« Nous voilà arrivés au terme des travaux de la 10ème Session de la Grande Commission Mixte de Coopération mauritano-malienne. Ces deux journées nous ont permis; à travers de riches débats;

d'évaluer le bilan de la coopération bilatérale entre les deux pays frères, et de prendre des mesures concrètes de nature à renforcer et à élargir cette coopération conformément aux hautes orientations des dirigeants des deux pays leurs Excellences MAAOUYA OULD SID'AHMED TAYA ET AMA-DOU TOUMANI TOURE.

C'est le lieu de vous exprimer notre entière satisfaction pour l'esprit de fraternité et de compréhension qui a marqué nos travaux, ainsi que notre appréciation pour les importantes réalisations faites au plan de la Coopération bilatérale. Nous aspirons à voir cette coopération à la lumière des décisions que nous venons de prendre, renforcée et élargie dans tous les domaines, en particulier ceux des consultations politiques; des échanges commerciaux, de la formation, de la pêche maritime, de l'agriculture et de l'élevage pour ne citer que ceux-là.

Avant de clore les travaux de la présente Session permettez moi d'adresser mes sincères remerciements à nos experts pour les efforts remarquables déployés pour la bonne préparation des documents et la parfaite organisation de nos travaux.

Je vous remercie et vous souhaite bon retour au Mali».

Pour sa part, Monsieur Moctar Ouane a déclaré:

«Nous voilà au terme de nos travaux qui ont réuni, deux jours durant, les experts de nos deux pays.

Je voudrais, tout d'abord, leur adresser mes vives félicitations pour l'excellent travail qu'ils ont réalisé, et qui permettra à coup sûr, de faire évoluer positivement notre coopération bilatérale.

Je voudrais, ensuite, saluer l'esprit de fraternité et de franche collaboration qui a prévalu tout au long de la présente Session témoignant ainsi des relations fortes et

confiantes qui lient la République Islamique de Mauritanie à la République du Mali.

Evoquant les résultats auxquels nous sommes parvenus à l'issue de cette 10ème Session de la Grande Commission Mixte de Coopération Mali-Mauritanie, je voudrais faire quelques brèves observations:

- Ma première observation sera pour souligner le motif de satisfaction que nous pouvons tirer des progrès notables réalisés.

- Ma 2ème observation porte sur les recommandations pertinentes formulées dans tous les secteurs de coopération, qu'il s'agisse des échanges commerciaux, du transport, de l'artisanat, du tourisme et de la coopération transfrontalière. Ceci contribuera sans nul doute à hisser notre coopération économique au niveau des excellentes relations politiques qui lient nos deux pays.

- Ma 3ème et dernière observation concerne l'élan imprimé désormais à nos relations bilatérales. Nous devons les élargir et les consolider conformément à la volonté de nos deux Chefs d'Etat, les Présidents Maaouya Ould Sid'Ahmed TAYA et Amadou Toumani TOURE, et pour le plus grand bien de nos pays respectifs. Terminant comme je l'ai commencé, je voudrais adresser mes sincères remerciements et ma profonde reconnaissance à Son Excellence Monsieur Maaouya Ould Sid'Ahmed TAYA,



Président de la République Islamique de Mauritanie, au Gouvernement et au peuple mauritaniens pour l'accueil chaleureux, l'hospitalité légendaire et la disponibilité constante qui ont permis le bon déroulement des travaux de la présente Session. Vive la coopération entre la République Islamique de Mauritanie et la République du Mali.

Je vous remercie».